



Séance du 27 mars 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**Étaient présents :**

M. ARIES Eric, M PERES Nicolas, Mme ARIES Marlène, M. BAYONNE Nicolas, M. CAUBET Bernard, M. DALDOSSO Michel, M. DAROLLES Jean-Claude, M. DUPOUX Florian, Mme PINAREL Cynthia

**Procurat ion(s) :**

Mme CUVILLIER Pascale a donné procuration à M BAYONNE Nicolas

**Étai(en)t absent(s) :**

**Étai(en)t excusé(s) :**

M DESSOLAS Charly, Mme CUVILLIER Pascale

Date de la convocation
17 mars 2023

Date d'affichage
17 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

30 mars 2023
--------------

et publication du

30 mars 2023
--------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M DUPOUX Florian

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022**

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	53 882,32
	- un excédent reporté de :	218 917,96
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	165 035,64
	- un déficit d'investissement de :	5 571,86
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un besoin de financement de :	5 571,86
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	165 035,64
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	5 571,86
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	159 463,78
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	5 571,86

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Frégouville

Le Maire DAROLLES Jean-Claude

